



Candidature au Conseil d'Administration

Le candidat doit être membre effectif de l'association depuis au moins 12 mois.
La candidature dûment complétée et signée doit être remise au président ou au secrétaire au plus tard 8 jours avant l'Assemblée générale ordinaire.
(voir Art. 29 des Statuts régissant l'A.S.B.L.)

Je soussigné(e), [Nom & Prénom]

demeurant à :

Rue : N° : Boîte :

Code postal : Localité :

Numéro de Registre National : / /

présente ma candidature en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de l'association « A.S.A. LES OTARIES ».

En cas de nomination, je présente également ma candidature au poste de Président [*].

Fait à, le / /

Signature,

Cadre réservé au secrétariat :

Candidature reçue le : / /
--

[*] : case à cocher si d'application.